



Conseil Municipal

Du
25/02/2011

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le **21/02/2011**

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

**Jean-Pierre
POUGET**

**DELIBERATION N°
06**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2011
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2011
A la porte de la Mairie

Annexes :

REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE, le vingt cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: Mme BOHN Christelle, M. BOURGEOIS Michel, Mlle HURET Stéphanie, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. POUGET Jean-Pierre, M SCHULER Jérôme, Mlle WAIL Mariam.

ETAIENT EXCUSES

OU ABSENTS :

M. BERSOT Alain
M. MICHEL Bruno,
M BAGUET Thierry

Pouvoir donné à :

M. BOURGEOIS Michel

Lotissement "Aux Chailles"

Clôture des comptes - Décision modificative N°1/2011

Rapporteur: Le Maire

Le lotissement communal étant maintenant terminé, il convient de solder les comptes de cette opération, excédentaires de 35.30 € pour la section d'investissement.

Décision prise à l'Unanimité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la décision modificative N° 1 suivante du budget "Lotissement Aux Chailles" et clôture cette opération

Compte		Dépenses	Recettes
002	Excédent d'investissement reporté		35.30 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	35.30 €	
Total		35.30 €	35.30 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS